

I. II. IV. V. VI.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Charenton-le-Pont, Numéro national d'identification : Ville de Charenton-le-Pont, 48, rue de Paris, 94220, Charenton-le-Pont, F, Courriel : marchespublics@charenton.fr, Code NUTS : FR107

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.charenton.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : CONTROLES, ENTRETIEN ET REPARATION DES AIRES DE JEUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX ET SUR LE DOMAINE PUBLIC

Numéro de référence : AO1902

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 50870000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de contrôle, d'entretien et de réparation des aires de jeux situées dans le domaine public et dans les bâtiments communaux de la Ville de Charenton-le-Pont. Le Pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : l'objet de l'accord-cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes, c'est-à-dire que les prestations ne sont pas susceptibles "par leur nature et compte tenu de l'objet de l'accord-cadre, de faire l'objet de lots différents".

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Aire de jeux

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : CONTROLES, ENTRETIEN ET REPARATION DES AIRES DE JEUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX ET SUR LE DOMAINE PUBLIC

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 50870000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR107

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Accord-cadre conclu pour une période initiale de 24 mois à compter de la date de notification du contrat. Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire pour l'entretien préventif. Concernant la partie unitaire (prestations de réparation); il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec maximum. Montant total des prestations unitaires pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour la période de reconduction) : Maximum HT 160 000,00 euros.
Attribution d'un accord-cadre unique.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

2. Valeur technique : La méthodologie d'intervention et de communication avec le client pour assurer les prestations d'entretien préventif et curatif / Pondération : 15

3. Valeur technique : Délais : d'établissement des devis, d'intervention pour réparation, mise en sécurité, approvisionnement en pièces de rechange, pour lever les réserves du contrôleur technique / Pondération : 10

4. Valeur technique : Les fiches techniques du matériel utilisé : descriptif, provenance, fournisseur et les certifications / Pondération : 10

5. Valeur technique : La description des mesures de sécurité et de protection mises en œuvre lors des interventions / Pondération : 5

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Aire de jeux

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

Explication :

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

IV.1.6) **Enchère électronique :**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S : 2019/S 065-152139 du 02/04/2019

IV.2.8) **Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

IV.2.9) **Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :**

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° : AO1902

Lot n° :

Intitulé : CONTROLES, ENTRETIEN ET REPARATION DES AIRES DE JEUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX ET SUR LE DOMAINE PUBLIC

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) **Informations relatives à une non-attribution**

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) **Attribution du marché**

V.2.1) **Date de conclusion du marché : 27 août 2019**

V.2.2) **Informations sur les offres**

* Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

SAS RECRE'ACTION, Z.A.C. du Gué Langlois – 2, avenue du Gué Langlois, 77600, BUSSY-SAINT-MARTIN, F, Code NUTS : FR102

Le titulaire est une PME : oui

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 361 288

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le critère " Prix " 60 % (Cf. Rubrique II. 2.5 Critères d'attribution) était évalué d'après la DPGF annexée à l'acte d'engagement (15 %) et d'après le DQE pour les prix du BPU (45 %). L'accord-cadre est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance à la mairie de Charenton-Le-Pont, Direction de la Commande publique, 16, rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, tél: (+33) 1 46 76 46 76. Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008, MELUN CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Fax : (+33) 1 60 56 66 10

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008, MELUN CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr, Fax : (+33) 1 60 56 66 10

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

29 août 2019